

Le Cercle de silence de Toulouse

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 28 mars 2023 de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.

Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse! Durant le Cercle de silence, nous respecterons la distanciation physique afin de tenir compte des contraintes sanitaires. Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique.

Sur le site web

<http://franciscains-occitanie.fr/>

vous trouverez des informations sur les migrants et sur les associations qui se mobilisent pour leur défense dans les lettres des migrants de la Coordination des Cercles de silence. Vous y trouverez aussi que nos lettres annonçant le Cercle de silence de Toulouse. Faites connaître ce site à vos amis!

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu obtenues grâce à la CIMADE

Au CRA les entrées sont toujours plus nombreuses, 350 depuis le début de l'année, alors qu'il n'y a eu que 30 reconduites effectives.

L'administration a augmenté la capacité du CRA à 110 places, pour retenir plus de personnes qui, en fin de compte, sont libérées après 60 jours, n'ayant pu être expulsées.

Ainsi sont retenus des pères et aussi des mères avec des enfants à l'extérieur, qui parfois seront expulsés sans tenir compte des enfants laissés ici.

Arrivent aussi au CRA des personnes transférées de n'importe où en France, et qui peuvent être libérées par le tribunal, et remises "à la rue " sans aucune aide pour revenir d'où elles ont été arrêtées.

Donc toujours beaucoup de souffrance !

Le projet d'une nouvelle loi sur l'immigration

Ce projet de loi est intitulé « Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». On peut en lire une analyse due au GISTI sur Wikipedia

https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet_de_loi_relative_%C3%A0_l%27asile_et_%C3%A0_l%27immigration_en_France_en_2022-2023

La discussion à la chambre des députés de ce projet de loi aurait dû commencer très prochainement mais il a été annoncé récemment que cette discussion va être retardée.

Une campagne d'interpellation des sénateurs est organisée par Voxpublic :

"Demandez à vos sénateurs et sénatrices (au minimum deux par département) de s'opposer aux dispositions prévues par ce texte lors des débats en séance publique, puis de voter contre ce projet de loi. Ce vote aura lieu le mardi 4 avril prochain. Il est encore temps d'agir. Grâce à cette plateforme, vous pouvez interpellier votre

sénatrice.teur directement par mail et/ou par Twitter. Merci d'agir maintenant et de faire connaître cette action autour de vous." Voici le site web

<https://interpellation.voxpublic.org/actions/action-group-detail/@https%3A//interpellation.voxpublic.org/actiongroups/5/@> .

Toujours sur Voxpublic, vous trouverez un document inter-associatif pour une autre politique migratoire. Ce document très intéressant est signé de nombreuses associations. Il est intitulé : "Recommandations pour une politique migratoire respectueuse des droits des personnes exilées." Voici le site web

VF 16 mars - Recommandations pour une politique migratoire respectueuse des droits des personnes exilées (voxpublic.org)

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse